



Luxembourg, le 13 mai 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Campagne *Pickpockets* lancée par la Ville de Luxembourg en partenariat avec la Police grand-ducale

La Ville de Luxembourg et la Police grand-ducale ont lancé ce mercredi 13 mai une campagne commune visant à sensibiliser le grand public à la vigilance, à la suite d'une forte augmentation des vols à la tire à Luxembourg-ville, notamment aux arrêts de tramway ainsi qu'à l'intérieur des rames.

La campagne, conçue comme un dispositif à la fois visuel et sonore, se décline en quatre visuels distincts, affichés sur les quais de tramway à travers l'ensemble du territoire de la Ville de Luxembourg. En parallèle, des messages sonores, enregistrés notamment par des collaboratrices et collaborateurs de la Ville de Luxembourg, sont diffusés de manière régulière à bord des rames de tram. Cette campagne vise à sensibiliser les usagers des transports publics aux risques de pickpockets et à les encourager à faire preuve de vigilance accrue quant à la surveillance de leurs bagages personnels.

Cette problématique ne se limite désormais plus aux périodes marquées par des événements phares à Luxembourg-ville, tels que les marchés de Noël ou la Schueberfouer. Le risque est devenu omniprésent et nécessite une vigilance permanente de la part des usagers des transports en commun.

Mesures préventives à suivre

En règle générale, les pickpockets profitent des foules lors de l'arrivée du tram et d'un moment d'inattention de leur victime lors de la descente pour voler des objets de valeur. Dans ce contexte, la Ville de Luxembourg et la Police grand-ducale recommandent au public de suivre les conseils préventifs suivants :

- rester prudent lorsque le moyen de transport est bondé et éviter toute distraction ;
- garder, dans la mesure du possible, ses distances avec les personnes inconnues ;
- être particulièrement vigilant lors de la montée et de la descente du moyen de transport, les pickpockets recherchant le contact physique direct ;
- éviter que d'autres personnes puissent voir le contenu de ses effets personnels (portefeuille, sac à main, sac à dos, etc.) ;
- conserver son portefeuille ou son smartphone dans une poche intérieure des vêtements ;
- ne jamais laisser ses affaires personnelles hors de vue ;
- maintenir ses effets personnels, notamment le sac à main, serrés contre le corps, l'ouverture tournée vers l'intérieur ;
- s'assurer que son sac à main est toujours correctement fermé.

Que faire en cas de vol à la tire ?

Toute personne ayant été victime d'un vol à la tire est encouragée à déposer plainte auprès de la Police.
Les personnes suspectes pouvant être impliquées dans des vols à la tire dans les transports en commun peuvent être signalées à la Police en appelant le 113.

Plus d'informations : police.public.lu / [Rapport d'activités 2025](#)